Image not found or type unknown

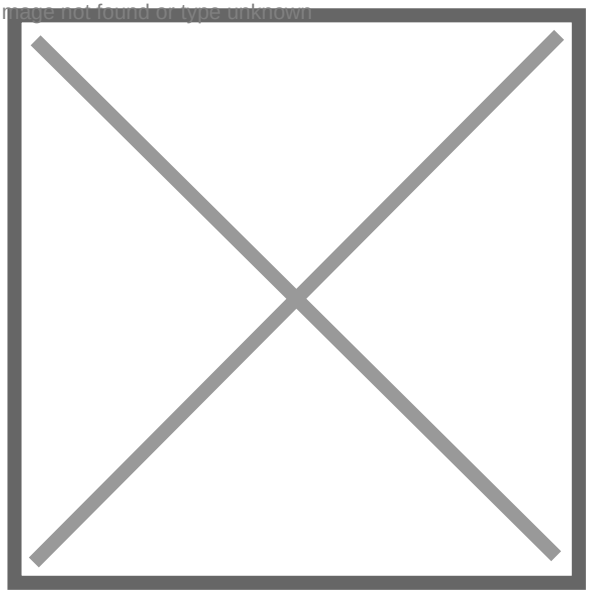

Harcèlement moral et physique ?

Par **grabouille**, le **17/11/2012** à **14:29**

Bonjour,

Je ne suis pas sûre d'être au bon endroit pour vous interroger sur le thème du harcèlement. Il s'agir d'un homme de ma famille qui est très ennuyé pas son ex compagne avec qui il a vécu 3 ans. Cette personne présente manifestement des problèmes d'ordre psychologique voire psychiatrique. Cependant, elle ne cesse de le suivre, de l'appeler (fixe ou mobile) à des horaires parfois inadmissibles, de lui envoyé des mails (malgré un changement d'adresse) et menace même de se présenter à sa nouveau logement, pourtant situé dans un autre département. Quels sont les recours, comment prouver un harcèlement, comment constituer un dossier solide, sachant que leur séparation s'est faite car cette femme lui rendait déjà la vie impossible lorsqu'ils étaient en couple (violences physiques, verbales et psychologiques quasi quotidiennes)? Cette situation a aujourd'hui des effets délétères manifestes sur la vie de cet homme et nous souhaiterions pouvoir l'aider.

Merci d'avance pour votre réponse,

Coridalement

Par **laurane**, le **20/11/2012** à **10:47**

le harcélement moi cela m as couter 3 moi de prison et 2 mois en spy et oui car ces monsieur son tellement lache dite moi si vous ete aussi menteuse que votre amis j espere que la personne qui ce retrouvera en prison a causse de votre stupiditer vous le feras payer tres cher car moi aussi je harcellet soydisant ce monsieur lui aussi il avais de bon amis qui l on

soutenue comme vous je supose j espere que le mal que vous ferai a cette femme un jour vous le payerai et croyer moi je sais de quoi je parle

Par **grabouille**, le **20/11/2012** à **11:11**

Tout d'abord bonjour. Je trouve curieux l'amalgame que vous faites de ces 2 histoires...je ne me permettrais pas de juger de la pertinence de votre condamnation, aussi je vous demanderai d'en faire autant dans la mesure où ce simple article ne permet pas de comprendre l'entière complexité du cas pour lequel j'interroge des experts en Droit et pas des particuliers revanchards. Merci de ne pas donner suite à cette conversation. Et malgré vos propos forts agressifs et injustifiés, je vous souhaite une bonne journée.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés